

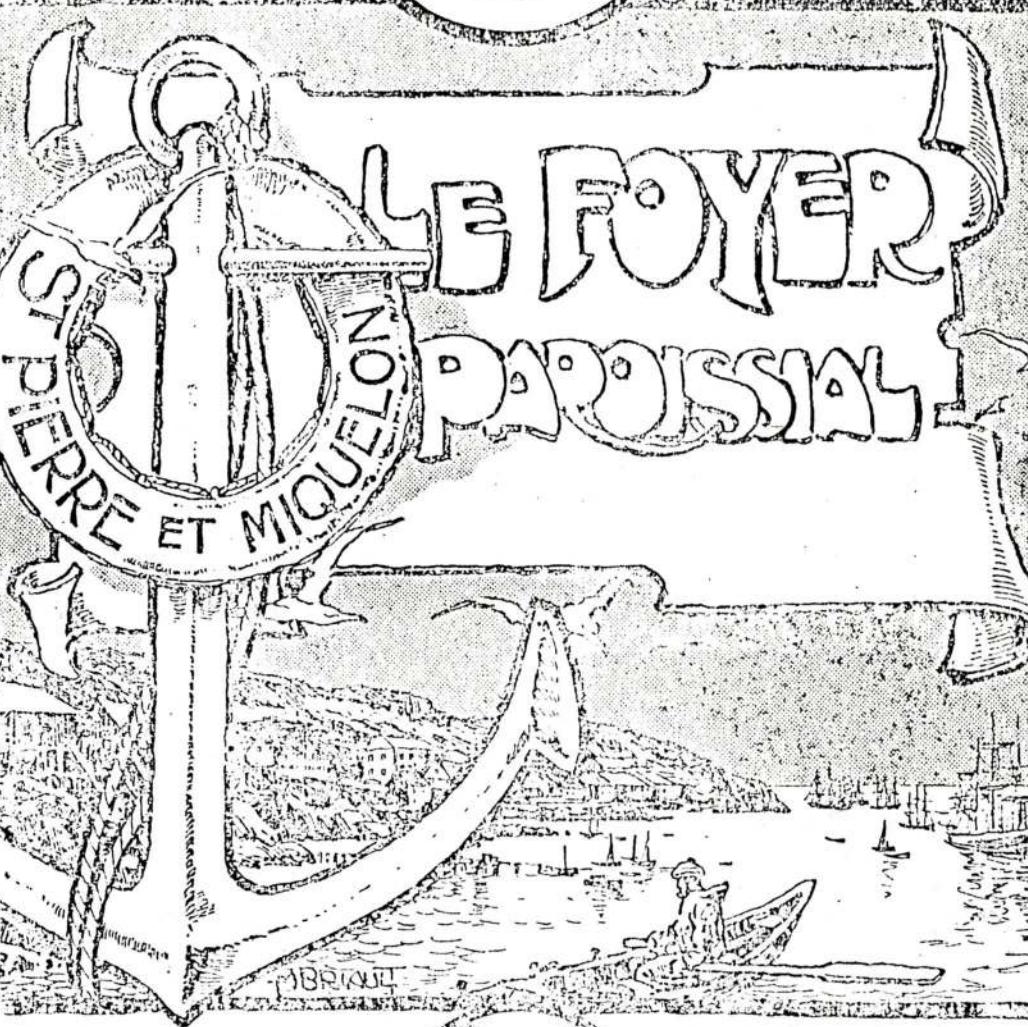
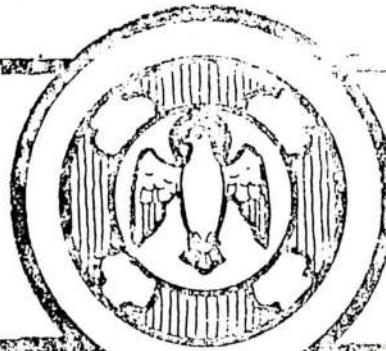


1<sup>re</sup> Année

N° 7

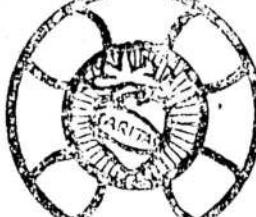
JUILLET

1924.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

France . . . . . 5 fr.  
Etranger . . . . . 6 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER DU MOIS D'AOUT 1924.

1 St-Pierre-aux-liens. — 1<sup>er</sup> vendredi du mois: jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

2. *N.-D. des Anges de la Portioncule.* — 1<sup>er</sup> samedi du mois: jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction. — N. B. *Indulg. plén.* à chaque visite à l'église, aux conditions ordinaires, soit depuis hier à midi jusqu'au soir du jour présent, soit depuis aujourd'hui, à midi, jusqu'à demain soir.

3. Premier dimanche du mois. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles libres.

4. Lundi: S. Dominique. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

6. Mercredi: Transfiguration de N.-S. — Le soir, à 6 h., bénédiction.

12. Ste Claire, vierge. — 2<sup>me</sup> mardi du mois: jour du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe des Tertiaires.

14. Jeudi: Vigile (*jeûne et abstinence*).

15. Vendredi: ASSOMPTION (*il est permis de faire gras aujourd'hui*). — Fête patronale de la France catholique. Anniversaire du couronnement solennel de la statue de St-Joseph. — A 2 h., vêpres suivies de la procession traditionnelle. Bénédiction du T. S. Sacrement.

17. Dimanche: 3<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

20. Mercredi: S Bernard. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. Le soir, à 8 h., office.

23. Samedi: Fête du T. S. Cœur de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

24. Dimanche: 4<sup>me</sup> du mois. Solennité du T. S. Cœur de Marie. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des garçons.

30. Samedi: Octave de la fête du T. S. Cœur de Marie. — A 7 h., messe mensuelle des Enfants de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

**Messes.** — Dimanches et fêtes: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

**Vêpres.** — Dimanche, à 6 h. du soir.

**Confessions.** — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



## Question et Réponse.

### A quoi ça sert, la Religion?

Notre Saint-Père le Pape Pie XI a dénoncé récemment l'ignorance religieuse comme un grand fléau; il a prescrit que les évêques et les prêtres fassent de grands efforts pour promouvoir l'instruction chrétienne.

Docile à cet appel, le *Foyer Paroissial* consacrera des causeries à des entretiens sur la Religion. Il le fera sous forme de réponses à des questions qu'on pose souvent, à des objections que l'on formule, à des préjugés qu'on met en avant pour se dispenser de remplir ses devoirs envers Dieu.

1<sup>re</sup> Question: *A quoi ça sert, la religion?*

Réponse: A être honnête, à être heureux.

*Honnête*: c'est-à-dire faire ce qui est bien et éviter ce qui est mal.

Il faut donc *savoir*, et pour cela écouter une voix. La voix de qui? Si c'est la voix de Dieu, nous voilà en plein dans la religion. Si c'est une voix *quelconque*, qui permet, à l'occasion, le vol, la malfaçon, le gaspillage du temps, les atteintes à la sainteté du mariage, les écarts de conduite, etc., cette voix manque d'autorité. Et voilà pourquoi il faut écouter la voix de Dieu, et Dieu nous parle par la religion et ses ministres.

Mais il ne suffit pas de savoir ce qui est bien et ce qui est mal: il faut encore avoir la force de résister au mal et de faire le bien, car le devoir est là.

Or combien d'hommes connaissent leur devoir et n'ont pas le courage de l'accomplir!

Le devoir, c'est la volonté de Dieu, de Dieu qui sait tout, qui peut tout, donc m'aider, qui est infiniment bon, donc m'aidera, infiniment juste, donc me récompensera, ou me punira, selon que j'aurai été fidèle ou non. Quelle force dans ces pensés!

*Heureux*. — Il y a 2 catégories d'hommes: les heureux et les malheureux.

Heureux sans la religion: nul ne l'est complètement. Car ce bonheur aura un terme, ne fût-ce qu'à la mort.

Heureux avec la religion: oui. Car le vrai bonheur, le bonheur sans nuage, sans fin, m'attend là-haut. Il y a là un complément du bonheur d'ici bas,... pour celui qui est parmi les heureux.

*Malheureux* sans la religion: c'est la pente vers le désespoir.

Mais avec la religion: ah! ce n'est plus le malheur irréparable! C'est, après des séparations cruelles, l'espoir d'un *revoir* là-haut. C'est, dans les injustices dont on souffre, l'assurance que justice sera rendue. C'est la consolation et la force qui font « tenir ».

Et voilà comment la religion sert à deux choses: à être honnête et à être heureux.



## Chronique de Saint-Pierre

### Actes paroissiaux

### du 15 juin au 15 juillet 1924.

**BAPTÈMES.** — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*le 19 juin:* Albertine-Marie-Antoinette EDWARDS. Parrain: Eugène Folquet; marraine: Albertine Folquet. — Julien-Joseph-André BOUDREAU. Parrain: Julien Legoff; marraine: Thérèse Boudreau.

*Le 22 juin:* Simone-Marie-Blanche SLANEY. Parrain: Alfred Slaney; marraine: Simone Michel. — Jeanne-André-Marguerite BRIAND. Parrain, André Briand; marraine: Cécile Doussin. — Anne-Céleste-Louise BRIAND. Parrain: Gustave Lafargue; marraine: Annie Chevalier.

*Le 29 juin:* René-Charles-Joseph PLAË. Parrain: Charles Jackmann; marraine: Albertine Girardin.

*Le 6 juillet:* Robert-Léon FOUCARD. Parrain: Robert Busnot; marraine Hélène Fouchard.

*Le 13 juillet:* Louis-Pierre-Auguste LEGENTIL. Parrain: Pierre Lefèvre; marraine: Elisa Legentil.

**MARIAGE.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage: *le 5 juillet:* Georges-Marie-Roger CHANOT et Jeanne-Eugénie-Andréa LENORNAND.

**SÉPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

*Le 16 juin:* Eugène-Louis OLLIVIER (42 ans). — *Le 25 juin:* André-Emile-Joseph OLANO (30 ans). — *Le 26 juin:* Joseph-Eugène LAFARGUE (52 ans). — *Le 30 juin:* Auguste-Paul JORET (62 ans). — *Le 1<sup>er</sup> juillet:* Catherine MALENFANT, née Amestoy (71 ans). — *Le 2 juillet:* Georges GODRENIL (mort en mer). — *Le 15 juillet:* Adèle Apestéguy, née Godal (46 ans).

## Echos du Mois

( DU 15 JUIN AU 15 JUILLET )

**Travaux prévus.** — Le *Journal Officiel* de la Colonie (15-6-24) annonce une adjudication pour l'exécution de travaux importants à St-Pierre:

1<sup>er</sup> Dragages, déroctages, enlèvement de roches roulantes: 2.800.000 francs;



- 2<sup>e</sup> Achèvement de la digue de l'Île-aux-Moules: 2.000.000 francs;  
 3<sup>e</sup> Reconstruction du quai de la Douane: 800.000 francs;  
 4<sup>e</sup> Travaux imprévus, salaires de personnel d'étude et de surveillance: 400.000 francs.

*Naufrage.* -- Le 17 juin, le voilier « Glycine » venant des Bancs a fait naufrage, par suite de la brume, aux environs de la « Pointe Blanche », au sud de l'Île St-Pierre. L'équipage est sauvé, mais le navire et son chargement sont perdus.

*Processions de la Fête-Dieu.* -- Elles ont eu lieu les dimanches 22 et 29 juin, plus superbes que jamais, par un temps idéal. Spectacle réconfortant à travers les rues aux maisons tenues de draps blancs: des groupes de petits garçons et de fillettes, les Enfants de Marie en costume de fête, les Associations de Dames, les jeunes gens de « l'Avant-Garde » et du Patronage, la Société des Marins, -- à la suite des croix et bannières que portent des Messieurs en tenue de ville, tout ce monde chantant et priant, puis le dais qui tangue majestueusement aux mains des membres du Conseil de Fabrique, et devant l'ostensoir étincelant, porté par Monseigneur, une longue théorie d'enfants rouges et blancs qui jettent des fleurs ou tiennent des flambeaux et balancent des encensoirs, tandis qu'une foule recueillie termine le cortège!

Le premier dimanche, la procession s'est arrêtée aux reposoirs de MM<sup>es</sup> H. Paturel, Ledret et Enguehard; le dimanche suivant, à ceux de M<sup>me</sup> A. Ollivier, des Religieuses et de M<sup>me</sup> J. Lafitte. Inutile de dire que la piété et le bon goût avaient présidé à l'érection de ces gracieux sanctuaires de circonstance. A chacun d'eux, pendant que la bénédiction était donnée, seule une impressionnante sonnerie de clairons interrompait un moment le beau silence pour faire courber les fronts dans un geste d'adoration.

Les Saint-Pierrais se sont montrés à la hauteur de leur devoir chrétien. Jésus, caché sous les voiles eucharistiques, les a vus agenouillés devant lui dans des manifestations grandioses de leur foi; et de son Cœur ont sûrement jailli pour eux des bénédictions de choix.

*La fête du Sacré-Cœur.* -- Elle a été célébrée à son jour, le vendredi 27 juin, aussi solennellement que possible, conformément au vœu fait par les Evêques français en mars 1917. Le T. S. Sacrement est resté exposé toute la journée, après une messe à laquelle deux prêtres ont distribué la Communion. Le soir, à 8 h., après le chant des Complies, le Père Lucas a fait un vibrant sermon de circonstance. Puis, pendant que la chorale des Enfants de Marie chantait les litanies du jour, la procession s'est déroulée dans l'église; et l'Office s'est terminé par la consécration au Sacré-Cœur et la bénédiction du T. S. Sacrement.

*Carnet blanc.* -- Samedi 5 juillet, à 10 h., a été célébré solennellement le mariage de M. Georges Chanot, président du Tribunal de Saint-Pierre, avec



M<sup>me</sup> Jeanne Lenormand. Tout le *high life* de la ville avait tenu à assister à cette cérémonie, pour laquelle l'église avait revêtu ses ornements de fête.

Dans son allocution, Mgr Heitz, préfet apostolique, a fait un délicat éloge des mariés et de leurs familles et a rappelé les « Droits de Dieu » sur le mariage, d'où découlent les devoirs des époux. Ajoutons que, par un cabbogramme de Rome adressé à Monseigneur, le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, avait envoyé pour ce mariage, au nom du Saint-Père, la bénédiction Apostolique.

Les témoins, pour le marié, ont été M. Bensch, Gouverneur de la Colonie, et le Dr Rivière; pour la mariée, M<sup>me</sup> Lenormand et M<sup>me</sup> G. Lenormand. M<sup>me</sup> Elisabeth Lenormand, demoiselle d'honneur, conduite par M. André Treich, a fait une quête au profit d'œuvres de bienfaisance de la paroisse.

*Communion solennelle et Confirmation.* -- Les deux cérémonies ont eu lieu le dimanche 6 juillet, après une retraite de trois jours prêchée par Monseigneur. On a constaté chez les enfants un recueillement particulièrement accentué. Messe de communion à 7 h. 1/2. Les élus du jour, ont passé entre une haie de petits anges portant des lis, pour aller recevoir le Bon Dieu dans le sanctuaire. — Après la messe de 10 h., et une instruction sur les dons du Saint-Esprit, Monseigneur a confirmé les 118 enfants dont les noms sont donnés ci-après.

Dans la soirée, après les vêpres, Monseigneur a fait un sermon sur la vie chrétienne et les dangers qui la menacent. Puis les enfants ont fait une profession solennelle de foi catholique et renouvelé les saints engagements du Baptême. Après la procession traditionnelle aux Fonts baptismaux et la consécration à la Sainte Vierge, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Admis à la *Communion solennelle* et à la *Confirmation*:

De *Saint-Christophe*: Apestéguy Louis, Artur Ch., Favereau Alain, Foliot Jos., Gouillièvre Lucien, Leroux Maurice, Lesaux Georges, Mouton Jos., Robert René, Vidal René.

De *l'Ecole communale*: Arozaména Francis, Boretta Roger, Briand Edouard, Briand Raymond, Busnot Henri, Dagort Maurice, Girardin Jos., Grignon René, Guibert Emile, Hélène Gust., Ledu Georges, Lescaméla Gust., Poirier Pierre-Marie, Portais Georges, Renoux William, Urdanabia André, Vigneau René, Yon Victor.

De *Pensionnat*: Hamel Marie-Alberte, Irvigne Marg., Lassus Rachel, Lescoublet Paulette, Poulain Emilienne, Riggis Noëlla, Roverch Camille.

De *Sainte-Croisine*: Admond Adèle, Arnau Bertha, Artur Augusta, Briand Madeleine, Chauvin Eug., Claireaux Elisabeth, Demontreux Augusta, Forget Emilie, Fouchard Anita, Hacala Henriette, Martel Anita, Pitman Jeanne, Poulard Yolande, Roblot Louise, Ruel Alberta, Zavala Etienne.

De *l'Ecole communale*: Ruel Andrée.



Admis à la *Confirmation*, d*l*'Catéchisme de Persévérance:

*De Saint-Christophe*: Briand Jean, Chandoiseau Michel, Déminiac Georges, Dérouet Jos., Douet Pierre, Fontaine Georges, Gauvain Louis, Girardin Ant., Lebailly Paul, Manet Emile, Morazé Christian, Roulet Raymond, Siegfried Cam Tessières Eug., Victor Paul.

*De l'Ecole communale ou n'allant à aucune école*: Amesloy Jos., Artois Aug., Briand Alf., Briand Roger, Busnet Robert, Claireaux Henri, Chauvin Patrice, Dagort Georges, Daguerre Jean, Enguehard René, Hacala Raymond, Luberry François, Nicole Georges, Renoux Jos., Ruef Louis, Sabarots Georges, Sabarots Paul, Saillard Pierre, Siosse François, Téletchéa Alb.

*Du Pensionnat*: Cormier Léone, Enguehard Huberte, Favereau Simonne, Hutton Léone, Lechevallie Aimée, Le Dall Marie.

*De Sainte-Croisine*: Apestéguy Juliette, Barenton Bernadette, Dérouet Marie, Detcheverry Eveline, Gautier Marie-Thér., Gendron Marie, Girardin Noëlla, Hacala Léone, Hurel Fabienne, Jouquand Armèle, Lafitte Odette, Lapaix Marie, Leclavier Adèle, Lemaine Léone, Levavasseur Renée, Ollivier Henriette, Petitpas Domit., Prévost Elisa, Rose Henriette, Vigneau Jeanne.

*De l'Ecole communale*: Audoux Solange, Larralde Anita, Leloche Elisabeth, Perrot Bernadette, Vidal Henriette.

Le parrain, pour les garçons, a été M. Louis Legentil, président du Conseil de Fabrique.

La marraine, pour les filles: M<sup>me</sup> Elisabeth Legentil, présidente de l'Association des Mères Chrétiennes.

*Dans les parages de la « prohibition ».* — On n'a pas cessé d'avoir soif dans les pays *dry*. Les tentatives d'importation d'alcool y sont à l'ordre du jour; et le succès couronne souvent les efforts des fraudeurs. Nombre de vapeurs arrivent sur les côtes américaines avec des chargements de whisky, champagnes, liqueurs. D'autres bateaux viennent en prendre livraison au large, et doivent trouver le bon endroit où la précieuse cargaison pourra être déposée à terre sans danger.

Cependant cette industrie ne va pas sans de sérieux aléas. Elle est menacée par l'indiscrète ingérence non seulement des douaniers, mais encore des pirates. Car la piraterie s'exerce à proximité des côtes américaines, parfois avec une audace inouïe. Les journaux de New-York et de Halifax ont apporté l'écho d'un de ces exploits, accompli le mois dernier, et qui a eu pour théâtre le vapeur *Mulhouse*, bien connu à Saint-Pierre. Sous prétexte de faire un gros achat, les hommes d'une goëlette ont réussi à monter à bord; en un clin d'œil, révolver au poing, il se sont emparé du navire, après avoir mis l'équipage dans l'impossibilité de résister. Pendant plus de huit jours ils sont restés là, occupés à décharger 30.000 caisses dans des embarcations venues pour les prendre. En se retirant, les pirates, cela va sans dire, n'ont pas payé la note. Une affaire de plus de 10 millions, dit-on!

*Le 14 juillet.* — La Fête nationale, celle d'aujourd'hui, qui est d'une inspiration moins haute que la fête de Jeanne d'Arc, s'est passée sans grandes démonstrations, à cause des menaces de pluie. Il a fallu remettre à plus tard le



concours de tir et le feu d'artifice.

Le matin, à 10 h., sur la place du Gouvernement, il y a eu revue et défilé de la compagnie de débarquement de l'aviso « Régulus ». Dans l'après-midi, match de football, sur le stade de St-Pierre, entre l'équipe du « Régulus » et celle de l'Union Sportive St-Pierraise. Par 8 buts à deux, la victoire a été pour ceux de chez nous.

Sur la place du Gouvernement sont installés divers jeux. Dans un ring, deux boxeurs — qui ne se démolissent pas — recueillent d'amples applaudissements. Au même endroit, à 8 h. du soir, le cinéma des « Oeuvres de Mer » projette sur un écran des films comiques. Scènes désopilantes, mais qui ont été troublées à plusieurs reprises par des pétards et des fusées, preuve que certains esprits frondeurs entendaient s'amuser à leur manière,

La fête s'est terminée à 10 h. par une retraite aux flambeaux, avec accompagnement de clairons, à travers les principales rues de la ville.

*Au Foyer paroissial.* — On y passe, à l'occasion, des soirées intéressantes. Les Jeunes de « l'Avant-Garde » savent se multiplier pour organiser des fêtes, les uns en manipulant l'appareil du cinéma ou en paraissant sur la scène, les autres en faisant le contrôle et en assurant des places aux spectateurs. Ils ont à cœur de donner satisfaction, et ils y réussissent. Mais ce n'est pas toujours sans peine, car il y a telles soirées où la salle des Fêtes, malgré les loges et les gradins, est trop petite: c'était le cas dimanche soir 17 juillet.

Le programme portait: *Victime, drame en 9 parties.* Rarement film d'inspiration plus émouvante n'a été projeté sur l'écran, dans un aussi profond silence. En voici le sujet: Par suite d'un concours de circonstances, un éclesiastique est arrêté à la place d'un criminel dont il a reçu la confession. Condamné par la justice humaine, il va être exécuté quand les aveux du coupable sont enfin connus.

Il faut voir la dignité et la sereine grandeur avec laquelle est tenu ce rôle difficile du prêtre catholique, accusé faussement sur des preuves qui paraissent indiscutables, l'émotion et la piété de sa mère qui va prier pour que justice soit rendue à l'innocent, mais aussi pour qu'il ait, si la vérité n'éclate point, la force de se taire jusqu'au bout.

Salle archicomble. Et ça a été un tonnerre d'applaudissements quand le Père Cardinal, directeur, a annoncé une reprise pour jeudi soir.

*Sur le rocher du Petit « Saint-Pierre. »* — On sait qu'il a été décidé de placer des feux sur le Petit Saint-Pierre et sur la Caille à Bertrand. Les travaux sont commencés au Petit Saint-Pierre; il y aura donc là bientôt une sécurité en plus pour la navigation.

*Mouvements du Port.* — Du 28 juin au 3 juillet sont entrés dans le port de St-Pierre: 10 vapeurs et 36 voiliers.



### EXAMEN D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

POUR LES ENFANTS QUI FREQUENTENT L'ECOLE COMMUNALE.

Il a eu lieu dans le courant de Juin. Nous donnons ici, dans l'ordre de mérite, les noms des enfants qui ont obtenu une Note satisfaisante.

AU CATÉCHISME PRÉPARATOIRE : Pierre Langlois, Guy Bensch, Jean-Baptiste Hallouet, René Portais, François Lafitte, André Tilly.

AU CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE : René Grignon, Georges Ledu, Georges Portais, Edouard Briand, William Renoux, René Vigneau, Victor Yon, Roger Borotra, Maurice Dagort, Henri Busnot.

AU CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, *Première Année* : René Enguehard, Patrice Chauvin, Joseph Renoux, Joseph Amestoy, Pierre Saillard, Auguste Artois, François Siosse. — *Deuxième Année* : Paul Anguenot, Gustave Apes-téguy, Harold Riggs, Pierre Letiec, Maurice Poulard.

N.B.— Nous prions instamment les parents dont les enfants ne sont pas nommés sur cette liste, de ne pas perdre de vue la grave obligation de leur assurer une meilleure formation religieuse et, pour cela, de les envoyer très fidèlement aux cours de Catéchisme, dès le commencement de l'année scolaire.

---

### DISTRIBUTION DES PRIX

au Collège Saint-Christophe.

---

Elle a eu lieu le mercredi 16 juillet, dans la salle des Fêtes du Foyer paroissial, sous la présidence de M. le Gouverneur de la Colonie. C'a été une intéressante fête de famille, qui a commencé par un concerto de varinettes et un remarquable discours du R. P. Poisson, directeur, sur les résultats de l'année scolaire. Tous les parents des élèves étaient là, avec l'élite de la population St-Pierraise.

Voici les noms des lauréats:

*Prix d'Honneur offert par M. le Gouverneur*: J. Briand, élève de Sixième.

*Prix d'Honneur offert par M. Louis Légasse, délégué au Conseil Supérieur des Colonies*: Pierre Gervain, élève de Septième.

*Prix d'Honneur offert par M. Chanot, Chef du Service Judiciaire*: Pierre-Marie Lebailly, élève de Huitième.

Ont mérité, en outre, une *Mention d'Honneur*: H. Gautier, élève de 6<sup>me</sup>; A. Le Troquer, élève de 7<sup>me</sup>; R. Bartlett, élève de 8<sup>me</sup>.

N. B. — Les *prix d'Honneur* sont décernés par le suffrage des Maîtres et des Elèves à l'élève de chaque classe qui s'est tout particulièrement distingué par un ensemble marquant de qualités, par son application et surtout par sa bonne conduite.



### PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

*Offerts par Mgr Heitz, Préfet Apostolique.*

CLASSE DE SIXIÈME. — 1<sup>er</sup> Prix: Raymond Roulet.

CLASSE DE SEPTIÈME. — 1<sup>er</sup> Prix: Pierre Gervain.

CLASSE DE HUITIÈME. — 1<sup>er</sup> Prix: Frédéric Heudes.

### PRIX D'EXCELLENCE.

Ces prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des compositions et concours de l'année scolaire.

CLASSE DE SIXIÈME. — 1<sup>er</sup> prix, offert par M. le Maire et le Conseil Municipal, décerné à Jacques Favereau. — 2<sup>me</sup> prix, offert par le Comité de l'Enseignement libre, décerné à Victor Girardin.

CLASSE DE SEPTIÈME. — 1<sup>er</sup> prix, offert par la Chambre de Commerce de St-Pierre, décerné à Pierre Gervain. — 2<sup>me</sup> prix, offert par le Comité de l'Enseignement libre, décerné à Léon Ruellan.

CLASSE DE HUITIÈME. — prix offerts par le Comité de l'Enseignement libre: 1<sup>er</sup> Prix: Frédéric Heudes. — 2<sup>me</sup> Prix: Pierre-Marie Lebailly.

### CERTIFICAT D'ÉTUDES.

Ont obtenu le Certificat d'études de l'Enseignement libre (1<sup>er</sup> degré): P. Gervain, L. Ruellan, E. Manet, A. Favereau, G. Déminiac.

### PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES.

#### CLASSE DE SIXIÈME.

*Prix obtenus:* R. Roulet, 8; J. Favereau, 7; V. Girardin, 5; J. Briand, 3; H. Gautier, 3; G. James, 1; O. Lechevallier, 1.

*Accessits:* J. Briand, 8; V. Girardin, 6; J. Favereau, 5; O. Lechevallier, 5; P. Lebailly, 3; G. James, 3; R. Roulet, 3; H. Gautier, 2; M. Leroux, 2; G. Marsoliau, 2.

#### CLASSE DE SEPTIÈME

##### 1<sup>re</sup> Division.

*Prix obtenus:* P. Gervain, 9; L. Ruellan, 9; G. Déminiac, 3; A. Favereau, 3; R. Dagort, 2; P. Douet, 1; E. Manet, 1; C. Siegfried, 1.

*Accessits:* G. Déminiac, 8; A. Favereau, 8; E. Manet, 8; R. Dagort, 4; E. Hutton, 3; P. Gervain, 3; P. Victor, 2; L. Gauvain, 1; L. Ruellan, 1; C. Siegfried, 1.

##### 2<sup>me</sup> Division.

*Prix obtenus:* A. Le Trocquer, 11; A. Gilbert, 6; L. Goupilliére, 6; A. Gélos, 3; C. Artur, 2; C. Morazé, 2; P. Plaa, 2.

*Accessits:* L. Goupilliére, 7; C. Artur, 6; A. Gélos, 6; P. Plaa, 5; A. Gilbert, 4; C. Morazé, 4; J. Dérouet, 2; J. Girardin, 2; P. Douet, 1; G. Fontaine, 1; J. Foliot, 1; A. Girardin, 1; P. Hebditch, 1; F. Hervé, 1; P. Mahé, 1; E. Rose, 1; P. Roverch, 1.

#### CLASSE DE HUITIÈME

##### 1<sup>re</sup> Division.

*prix obtenus:* F. Heudes, 5; J. Lalanne, 5; P.-M. Lebailly, 5; A. Briaud, 3;



R. Bartlett, 2; J. Cantaloup, 2; R. Robert, 2; A. Admond, 1; L. Apestéguy, 1; G. Briand, 1; M. Rosse, 1.

*Accessits:* A. Briand, 7; F. Heudes, 6; J. Lalanne, 5; R. Robert, 5; R. Gouilliére, 3; E. Victor, 3; A. Admond, 2; P.-M. Lebailly, 2; J. Cantaloup, 1; G. Chandoiseau, 1; C. Favreau, 1; L. Girardin, 1; G. Lésaux, 1; P. Roverch, 1; R. Vidal.

*2<sup>me</sup> Division.*

*prix obtenus:* R. Briand, 7; R. Bourgeois, 4; R. Le Goff, 3; A. Macé, 2; E. Roverch, 2; L. Arantzabé, 1; J. Mouton, 1; F. Petitpas, 1.

*Accessits:* L. Arantzabé, 6; F. Petitpas, 6; J. Mouton, 4; J. Gauvain, 3; A. Macé, 2; E. Roverch, 2; R. Briand, 1; R. Bourgeois, 1; R. Le Goff, 1; P. Mahé, 1; F. Perrin, 1; E. Urdanabia, 1.

---

## Un peu de notre Histoire (3).

---

En 1772, du 9 juillet au 4 août, nous constatons la présence à Miquelon d'un Récollet, le Père Chrisostôme Dugast, faisant fonctions de curé pendant une absence du titulaire au chef-lieu.

Dans une lettre datée du 17 novembre de la même année, adressée à M. Paradis, son collègue de Miquelon, M. Becquet fait allusion à son prochain départ de la Colonie. C'est du moins dans ce sens que l'on peut interpréter un passage de la dite lettre; le voici tel quel :

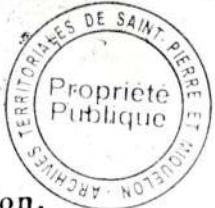
« J'ai envoyé les lettres de M<sup>me</sup> Becquet et de madame votre mère; je ne trouve rien que de très juste. Sûrement les miennes et les vôtres auront leur effet au moins sous deux ans : Je le désirerais très fort en mon particulier pour l'année prochaine. »

Le désir du curé de Saint-Pierre fut-il réalisé à la date qu'il escomptait ? Nous n'en savons rien, puisque des registres de Saint-Pierre, nous ne possérons que celui de 1776 ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, M. Beugnet était déjà curé de Saint-Pierre.

Moins favorisé sera M. Paradis qui, au départ de M. Becquet, devient Supérieur ecclésiastique en sa qualité de pro-préfet apostolique et devra rester à son poste jusqu'à l'arrivée des Anglais en 1778.

C'est ici le moment de signaler une erreur qui s'est glissée sous la plume de M. Lauvrière, auteur de l'ouvrage si intéressant intitulé : « LA TRAGEDIE D'UN PEUPLE. Histoire du peuple Acadien de ses origines à nos jours. »

M. Lauvrière parlant des misères des pauvres réfugiés Acadiens de Saint-Pierre et Miquelon, écrit à la page 224 du tome second de son ouvrage que le ministre, sur les sollicitations du gouverneur M. Dangéac, leur fit remise de 30.000 livres d'avances dues au Trésor, et que, « le 6 Mai 1765, l'abbé



Manach, de Miramichi, est envoyé, avec 600 livres, comme curé de Miquelon, et l'abbé Girard, de Louisbourg, comme vicaire apostolique ».

Si, par impossible, ces deux prêtres ont été réellement désignés pour servir dans nos îles, il est non moins certain qu'ils n'y ont jamais pris pied, ainsi que nous venons de le démontrer en nommant les pasteurs qui ont dirigé les paroisses de Saint-Pierre et de Miquelon pendant la période de 1763 à 1778.

À l'époque dont nous parlons, N.-D. des Ardiliers n'était pas ce que nos lecteurs pourraient se l'imaginer: une jolie église, comme celle qui, depuis 1865, s'élève au milieu du bourg de Miquelon. C'était une humble chapelle, bâtie hâtivement avec des matériaux fournis par le Gouvernement, et livrée au culte dans le courant d'octobre 1763. En même temps, autour et dans les environs s'élevèrent différents immeubles en bois : presbytère, caserne (car en ce temps-là Miquelon possédait une garnison), logement du commandant, des officiers de troupe, du chirurgien-major, magasin général, etc.; puis, épargpillées le long de la côte, les habitations ou plutôt les cabanes que les familles Acadiennes élevèrent avec le bois que le Gouverneur leur fournissait, ces pauvres gens étant dénus de tout.

Nous avons exposé que le « grand dérangement » dispersa les familles Acadiennes un peu partout. Or à cette époque, les missionnaires étant peu nombreux, lorsqu'il y avait impossibilité de se présenter devant un prêtre pour contracter mariage, le consentement des futurs était reçu, en présence de témoins, par une personne de confiance à la désignation de l'évêque de Québec, ou de son vicaire général résidant en Acadie, de la juridiction desquels les Acadiens relevaient, mais sous la promesse formelle, exprimée par les futurs, de se présenter devant l'Eglise aussitôt que les circonstances le permettraient. Beaucoup d'unions se contractèrent de la sorte.

Ce délégué de l'évêque, ou même toute autre personne, en cas de nécessité, pouvait ondoyer les nouveaux-nés, c'est-à-dire les baptiser sans les cérémonies habituelles, celles-ci devant être suppléés plus tard par un prêtre.

C'est ainsi qu'à l'ouverture de la chapelle de Miquelon, M. Ardilier procéda, du 16 octobre au 31 décembre 1763, à la ratification de trois mariages et suppléa aux prières et cérémonies du baptême de 24 enfants.

Dans le cours des années suivantes jusqu'en 1766 inclus, MM. Ardilier et Paradis ratifièrent 17 autres mariages et suppléèrent aux cérémonies de baptême de 70 enfants. En 1768 et 1773, deux enfants, sauvages Mic-Macs venus avec leurs parents l'un de Miramichi (Baie des Chaleurs), l'autre de Bonnebay (Terre-Neuve) sont baptisés sous condition.

A titre de curiosité, nous donnerons, dans le prochain N° du *Foyer paroissial*, les actes du premier mariage et du premier baptême, tels qu'ils ont été dressés dans les conditions indiquées ci-dessus.

(A suivre)

E. S.



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1924

Aucun mouvement à signaler relatif aux actes paroissiaux.

*La nouvelle cloche.* — « Dominica-Emilia » est allée occuper sa place dans la tour de l'église, le vendredi 20 juin, après une assomption impressionnante à laquelle ont présidé MM. Amédée Tillard et Claude Le Trocquer. Depuis lors elle jette à tous les vents ses appels à la messe et à l'*Angelus*; et, le dimanche, elle unit sa voix sonore à celles de ses compagnes, l'une grave, l'autre argentine.

*Une pensionnaire.* — Confiée au Curé de l'Île par un boucher de St-Pierre, elle a été appelée *Picola*; elle semble être apparentée aux bœufs chantés par Pierre Dupont. On devine qu'il s'agit d'une vache. Son lait est vendu au profit de la future grotte de N.-D. de Lourdes. Avis aux amateurs de lait délicieux à bon marché!

*Capelan et encornet.* — Le premier avait fait sa visite d'adieu le 8 juillet au « Banc des Galets », quand le second s'est montré en rade, au grand contentement des pêcheurs. Comme l'an dernier, à pareille époque, les doris de l'Île se rassemblent dans l'après-midi, à petite distance du rivage. Les tur-luttes fonctionnent; et c'est plaisir de voir descendre et remonter les lignes. D'une petite saccade, on fait tomber au fond de l'embarcation l'encornet capturé; et celui-ci, comme pour se défendre ou se venger, crache une liqueur noire. Voilà nos pêcheurs « boëttés » pour quelque temps.

*Salle de l'Etoile.* — Elle n'est guère fréquentée pendant l'époque de la grande pêche et du séchage du capelan. *Fervet opus*, dirait un Ancien, le travail bouillonne! On a oublié momentanément les intéressantes distractions des séances de cinéma; mais reviendra le temps où nos Jeunes justifieront de nouveau, à l'Etoile, l'inscription qui brille sur la façade de la salle: *In altum arte et labore*, En haut, par l'art et le travail! à la grande satisfaction des paroissiens.

### Parents Chrétiens !

Sachez toujours trois choses sur vos enfants, *surtout pendant les vacances*:

1<sup>o</sup> Où ils sont.

2<sup>o</sup> Avec qui ils sont.

3<sup>o</sup> Ce qu'ils font.



## Le vieux Sergent

C'était par un beau soir d'avril; le vieux sergent retraité Basile Rouve, paresseusement étendu sur un fauteuil de paille dans son modeste jardinet, laissait errer sa pensée au lointain des vieux souvenirs.

Ah ! qu'il en a vu de grises ! D'abord en Afrique, avec les Arbicos qu'il fallait, disait-il, embrocher deux fois pour leur dévisser l'âme ! puis, sur la fin, à la douloureuse agonie de 1870, par la neige et la misère, quand on n'avait plus la force de déchirer les cartouches... et dix ans passés, la mort de son épouse laissant après elle un amour de gamin, Paul, qui avait bien poussé, malgré tout, vigoureusement aimé par son bonhomme de père...

Et voilà que cette dernière pensée fait froncer le sourcil au vieux sergent.

Pendant toute sa vie, un seul culte lui a paru sacré, celui du drapeau, de sa patrie, de l'honneur. Après cela, il ne voit pas ce qu'on pourrait bien lui demander. Le bon Dieu... l'Eglise... les prêtres ? Connais pas ! Pourtant il y avait bien un brave petit aumônier, là-bas, dans le temps...

Le sergent salue d'instinct la main au front, et dit tout bas: « *C'était un brave* » ! Et puis, se ravisant : « Mais, mille sabres ! c'est pas une raison pour que le mioche, qui fait sa première communion dans quelques jours, me tur-lupine pour que j'aille me... là-bas, dans la boîte au curé, hein ! »

C'est qu'en effet petit Paul qui sera soldat, lui aussi, à cause du drapeau que les Prussiens nous ont pris et parce que, le père usé, il faut que le fils marche, quoi, pour l'honneur de la France, petit Paul a casé dans sa cervelle que son père viendrait se mettre à genoux près de lui à la Sainte Table.

Tous les autres auront quelqu'un pour les accompagner, et lui, parce qu'il n'a plus sa mère, le cher petit, il faudra qu'il soit seul un jour où il se promettait tant d'intimes jouissances ! Et alors il a prié, puis pleuré, et dame ! voir pleurer son petit, ça le tord sous le sein gauche, le vieux ! « Saprrr !, hum ! » faut pas jurer tout de même : car ça fait de la peine à l'enfant, quand le père « mâche de la ferraille ».

Il se retourne alors vers le petit Paul qui arrive, et lui dit avec un bon sourire : « Eh bien ! conserit, ton curé a fini sa revue ! Et c'est bientôt la fête ! Tant mieux, fiston, que ça soye fini, saperlotte ! Et puis... tu sais... à Ramboillet ensuite, et sous-off... comme papa, peut-être mieux, hé ! hé ! Mais qu'est-ce que tu as ?... » L'enfant s'était mis à genoux, là, sur le sable de l'allée, et tout mignon, avec un doux regard, l'œil humide, un peu craintif, il disait : « Père, si je t'ai désobéi quelquefois, je te prie, pardonne-moi et bénis-moi pour toi... et pour pauvre maman ! » Et, comme il se taisait, le vieux grognard, parce que « mille.. rien !... suffit... » enfin, il était ému plus qu'il ne l'aurait voulu. L'enfant, croyant à une hésitation, reprit : « C'est que voit-  
tu, père, Monsieur l'abbé nous a dit de faire ainsi, cela porte bonheur » ; et, plus doucement, sachant bien ce qu'il fallait dire pour toucher ce rude et brave cœur : « *Il a été soldat, Monsieur l'abbé ; si tu savais comme il aime la France ! Il assure que nous serons glorieux un jour, si nous sommes de fiers chrétiens. Père, bénis-moi pour que je serve bien, toujours, ma patrie et le Bon Dieu* ».

... Le sergent s'est levé... tête nue, le regard vers le ciel où brille la première étoile, comme un gage de paix et d'espérance ; il étend les mains sur la tête de son fils, et d'une voix vibrante : « *Pour ta chère mère qui est là-haut, et pour moi, je te bénis, enfant, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

Et carrément, comme il faisait toute chose, comme naguère il faisait cla-

quer son fusil à la manœuvre, le sergent traça sur sa poitrine le signe de la croix...

... « Maintenant, mène-moi à ton curé pour faire la... tu sais, ce que tu m'as demandé. »

— Pour te confesser, père ?

— C'est pas la peine de le dire, puisque c'est ça tout de même. »

...Quand ils revinrent de l'église, le lendemain, deux larmes, larmes de Paradis, brillaient sur la moustache grise de l'ancien ; il goûtait un calme profond, un bonheur depuis longtemps oublié ; et l'enfant, ravi, l'entendait mâchonner entre ses dents :

« ... *A raison, l'curé ! empêche pas d'aimer la France, si qu'on aime aussi le Bon Dieu... Oui, ça s'accorde : le Bon Dieu, la France ! la France !...* »

Abbé DEGRELLE.

## Restez chez nous, Seigneur !

Quand Dieu s'en va !...

*Quand Dieu s'en va d'un peuple* ... malheur à ce peuple ! Ce départ est le signal de toutes les décadences. Si l'on veut une patrie prospère, il faut y mettre Dieu, Dieu, tout grand. Sans lui, les mœurs flétrissent, la fraternité baisse, la civilisation succombe sous la poussée des appétits sensuels et des instincts sauvages.

*Quand Dieu s'en va d'un foyer* ... malheur à ce foyer ! Si la religion, qui fait les ménages unis, heureux, féconds, sans tache, disparaît de la famille, n'y a-t-il pas des dangers sérieux pour la chasteté du jeune homme, la pudeur de la jeune fille, la dignité de la femme, la sainteté du lien conjugal, le respect mutuel des époux ?...

*Quand Dieu s'en va de la jeunesse* ... malheur à la jeunesse ! Sans Dieu, l'éducation est incomplète, c'est-à-dire manquée. Il faut Dieu à la morale et à la conscience, comme la lumière à un tableau. Il n'y a pas d'éducation sans morale ; et que serait une morale sans Dieu ? On peut affirmer ceci : un enfant impie est un enfant égoïste, méchant, vieilou...

*Quand Dieu s'en va de la jeunesse* ... malheur aux parents ! Ils avaient compté sur ce fils, sur cette fille, pour l'honneur de leurs vieux jours. Combien douloureuse sera leur déception ! Il y aura des larmes, longues à naitre, lentes à couler ; et ce père, cette mère, constateront que ce fils,





que cette fille ne continue pas leurs traditions, n'agrandit pas leur patrimoine et ne soutient pas leur vieillesse.

Ce qui est arrivé ? Cet enfant a déserté l'église et les sacrements ; il a tourné le dos au prêtre ; sa vertu a sombré dans un triste naufrage. Et puis, triste perspective ! l'enfant tient dans sa main son avenir, celui de la famille, de la Religion et la de Société.

L'enfant d'aujourd'hui est l'homme de demain. Si donc Dieu s'en va de vos enfants, parents, répondez : Qu'avez-vous fait ? Vous avez élevé des agneaux pour la dent des loups, et vous avez préparé de tristes jours pour vos familles, pour la Patrie, pour la Religion !

Parents, veillez sur la foi de vos enfants ! ... Restez chez nous, Seigneur !

### Mecdobir !

Ce mot cabalistique qui, sans doute vous intrigue, je l'ai entendu glisser par un bon vieux à l'oreille d'un jeune couple.

*Mecdobir* résume un bon conseil pour le jour des noces — et pour après ! Epelez plutôt *Mecdobir* — à haute voix : vous comprendrez que vous devez *aimer* — *céder* — *obéir* ! ... Alors essayez !

### Chronique de Miquelon

DU 15 JUIN AU 15 JUILLET

BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, le 13 juin: Clotilde LAFARGUE. Parrain et marraine (par procuration): Georges Detcheverry et Jeanne Curet. — Le 22 juin: Maurice-Théophile DETCHEVERRY. Parrain: Théophile Detcheverry; marraine: Marie Goupilliére. — Le 13 juillet: Rita-Marie-Josèphe DETCHEVERRY. Parrain: Eugène Vigneau; marraine: Léonile Autin. — Le 16 juillet: Marie-André-Jeanne OLLIVIER. Par-



rain: Jean-Marie Ollvier; marraine: Clémentine Poirier.

**SÉPULTURE.** -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,  
le 7 juillet: Théodule GASPARD (58 ans).

**Visite de M. le Gouverneur.** -- Le 21 juin, M. le Gouverneur est venu à Miquelon pour se rendre compte sur place des travaux qui sont projetés: construction d'un pont sur le goulet et d'une nouvelle école communale.

Il a pu remarquer que les débarquements, par mer agitée surtout, offrent ici de grosses difficultés auxquelles on obvierait par un appontement, ou par une cale, comme à l'Île-aux-Chiens. Or il s'agit aussi, paraît-il, de réaliser ce perfectionnement. Les passagers et les marchandises y trouveront leur compte, et ne risqueront plus de subir des aspersions intempestives d'eau salée. Et quand arrivera un charbonnier, on se ravitaillera plus vite et avec moins d'ennuis.

**Livraison de morues.** -- Le trois-mâts M. F. A. (de la « Morue Française ») est venu à Miquelon vers la mi-juillet pour prendre livraison du produit de la pêche locale. Nos morues iront ainsi directement en France, sans transbordements et autres manipulations intermédiaires: ce qui constitue une sérieuse économie. Les prix de vente ont été établis les mêmes qu'à Saint-Pierre. Ajoutons que les pêcheurs Miquelonnais sont satisfaits, jusqu'ici, du résultat de la campagne, la moyenne de la pêche ayant été de 180 quintaux; quelques-uns, plus chanceux, sont arrivés à 250 quintaux.

**Le vapeur « St-Pierre ».** -- De grandes réparations étant devenues urgentes, le « St-Pierre » a dû suspendre son service hebdomadaire. On avise en haut lieu à le remplacer pendant six semaines ou deux mois.

**Le « Capelan ».** -- Les essais de pêche à la senne, entrepris par la goëlette « Capelan », n'ont pas donné jusqu'ici les résultats escomptés dans les eaux de Miquelon. Mais la Commission n'a pas abandonné le projet de tenter tous les moyens utiles pour améliorer la petite pêche locale. Faisons-lui crédit!

---

Le moyen de devenir meilleur est de mettre à se corriger autant de soin qu'on prend à voiler ses défauts.



## Julien MORAZE

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement — Commission — Consignation

Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

### Représentant :

*Cognac* : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac

*Champagne* : Vve Clicquot-Ponsardin, Reims.

*Vins fins* : Roseheen et Cie, Bordeaux

*Armement* : Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur, Arcachon

*Morues* : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

*Armement* : Maison Charles Leborgne, Paris

*Assurance Maritime* : The Board of Underwriters of New-York, N. - Y.

*Assurance contre l'Incendie* : Phoenix Insurance Co, limited of London, L.

*Moteurs Marins* : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

---

## Pierre DERIBLE, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genres

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

---

## V. D. Gauvain Réexport

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

*High class export goods of every description.*

Saint-Pierre. — Rue Nielly.

Adresse télegr. : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

---

## PIERRE MAHÉ, à St-Pierre

Menuiserie — Ebénisterie — Charpenterie

Constructions en ciment — Réparations en tous genres

---

## PENSION RESTAURANT

Madame Cadet-Etcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

---

## A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

---

## Moteurs « DELCO-LIGHT »

MM. LANDRY et PINE, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



**HOTEL LALANNE**  
QUAI DE LA RONCIÈRE  
St-Pierre et Miquelon

**Constant DAGORT**  
Commissions — Consignations  
Liqueurs et Tabacs  
Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

**Lespagnol Frères**  
QUAI DE LA RONCIÈRE  
Saint-Pierre et Miquelon

Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

**Comptoir Colonial G. Littaye et Cie**  
Magasin général — Gros et Détail —  
Commission — Consignation  
Alimentation — Liqueurs — Tissus —  
Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

**Boulangerie L. LEFRESNE**  
Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie. — Ouvert à toute heure,

Visitez le « **New-York Store** »  
MODÈS et NOUVEAUTÉS.  
Marchandises nouvelles par tous les courriers.

**E. A. SIRE**, rue Sadi-Carnot  
Commissions - Consignations  
Agence de la Maison Robinson Export  
" des Liqueurs " Labbé François "  
" de Dunville Whisky "  
" de Cognac Audouin frères et Cie "  
" de Vins Ducasse "

**Mme Laborde-Girardin, St-Pierre**  
Confection de Chapeaux pour dames

**C.P. Chartier Cie, St-Pierre**  
VINS ET SPIRITUEUX

**Pierre Olaïsola**

MENUISERIE — QUINCAILLERIE  
Tissus - Draperies - Laines en tous genres. St-Pierre

**Aug. Fontaine, St-Pierre**  
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.  
Gros et Détail

**Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre**  
AGENT Impérial Oil Limited  
Great West Wine Cie  
Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie Reims — Champagnes  
Fournier — Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

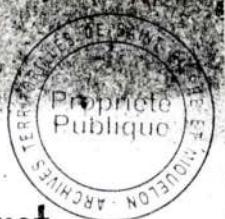
Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs. St-Pierre

**J. Nicolas, St-Pierre Miquelon**  
Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations  
Denrées — Vins et Spiritueux

**ST-PIERRE DISTRIBUTING Cie**  
**William MILLER**, Représentant  
St-Pierre



### O. Lechevallier et Cie

St-Pierre-Miquelon  
Commissions — Consignations  
Liqueurs et Tabacs — Champagne  
Cognac et Whisky.

### LÉON BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge, en  
barriques, demi-barriques, - Caisses-  
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac  
etc. St-Pierre

### C. P. Chartier

Représentant de la Maison Peugeot  
**Bicyclettes.** -- St Pierre

### LUCIEN RHOMER

Confiserie—Pâtisserie  
Ouvert tous les jours

**Morue Française et Sécheries**  
du Fécamp. — St-Pierre  
Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes —

**PIERRE GOGNY**, rue Borda  
Epicerie — Liqueurs — Légumes  
Articles divers

**American House**  
Vins et Spiritueux.  
Quai de la Roncière.

### Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux  
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Veyer.

### Auguste Dérouet

Constructeur de Navires, Breveté  
Entrepreneur en tous genres  
St-Pierre et Miquelon

### Louis Legentil

Représentant en  
**Vins de Bordeaux**  
St-Pierre et Miquelon

### J-B. Légasse

Agent : « Commercial Union  
Assurance »  
St-Pierre et Miquelon

### La Banque Canadienne de Commerce

Capital versé : 20.000.000 dollars  
Fonds de réserve 20.000.000 dollars  
Affaires de Banque en général

### ALBERT BRIAND

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie  
Rue de la Poudrière  
St-Pierre et Miquelon

### Hôtel Robert

Quai de la République  
St-Pierre et Miquelon

### La Morue Française & Sécheries de Fécamp

ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE  
et au Long Cours  
Service Postal entre St-Pierre et le  
Canada.

Approvisionnements Généraux